

Avant les casquettes municipales

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 39

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Vieux almanachs de chez nous.

Ils sont amusants à relire nos vieux almanachs.

En mettant en ordre, l'autre jour, de vieilles archives, il m'en est tombé entre les mains cinq ou six exemplaires de petit format et comptant chacun une centaine de pages de texte.

En voici deux, entr'autres, intitulés *Almanach de Lausanne*. L'un est de 1740 et l'autre de l'année 1750.

Le titre complet est le suivant :

« Almanach ou calendrier nouveau réformé » pour l'an de grâce et bisextile MDCCXL, » ponctuellement calculé à l'Élévation du Pôle » et pour le cercle méridien, de la très illustre » ville et République de Berne, de Genève et » des Païs circonvoisins. Contenant les actions » plus considérables, changements de l'air, » qui doivent arriver cette année et les jours » propres pour la médecine, chirurgie, et agri- » culture. Avec les Foires de Suisse et les » principales d'Allemagne, France, Savoie, » Bourgogne, Lorraine, Walley et autres Païs » de l'Europe. Continuant sur la fin des Rela- » tions historiques.

« Avec privilège de LL. EE. de Berne, par » David Ayyroz, astrologue. Se vend chez Jean » Zimmerli, imprimeur (à Lausanne), et à » Combremont le Petit, chez l'auteur. »

Près d'une annonce, indiquant le « Règlement des postes de Lausanne » et signalant les jours des arrivées et des départs des courriers de Suisse, de France et d'Allemagne, on lit textuellement ce qui suit :

« Le public sera averti que le Sr. Obinguer — dit « Belle-Rose », — opérateur et citoyen de Lausanne, privilégié de plusieurs Princes de l'Europe, a des remèdes admirables pour le mal des yeux.

« Il guérit toutes sortes de descentes de boyaux et ydrocelle, et cercocelle, Bibonocelle, hernie ou relation, par remède ou opération, tant homme que femme, et enfant de quel âge que ce soit, quand même il l'aurait apporté de naissance....

« Il fait tomber les glandes sans toucher d'aucun serrement, les fait dissiper d'une autre manière en quelle partie du corps que ce soit. Il guérit plusieurs autres maladies qui ne sont pas marquées ci-dessus.

« Il vend un remède qui *purge le cerveau*, soit mal de tête, douleur de dents, bourdonnement d'oreilles, migraines et autres fluxions; ils sont dans peu de temps bien soulagés.

« Il ne prend point d'argent pour les opérations qu'il fera de sa main, que le Patient ne soit guéri.

« On trouvera le dit opérateur actuellement à Lausanne, au dessus de la Cheneau de Bourg, où l'on verra son *Enseigne d'un soleil à la Fenêtre*.

« A l'absence du dit opérateur, l'on trouvera sa Femme qui pourra donner des remèdes et rendre raison à toute personne. »

Dans l'*Almanach de Lausanne* de 1750, l'annonce ci-dessus est répétée, mais sire Obin-

guer, dit « Belle-Rose », avertit le public qu'il a transféré son domicile à la Rue du Pré, avec la même enseigne du « Soleil à la Fenêtre. »

Dans ce numéro, je lis cet avis :

« Comme il y a des personnes, et entr'autres depuis le comté de Neuchâtel, qui s'avisent de demander au Sr. Ayyroz, auteur du présent almanach, des explications sur son art par des lettres *sans les affranchir*, et par là se trouvant *foulé en frais de poste*, — il donne avis qu'il ne recevra point ces sortes de lettres chargées de ports, ni des postes, ni de ceux qui les auront rendues à son nom. »

Il va sans dire que l'*Almanach de Lausanne* de cette époque renferme des prédictions astrologiques et autres, que les signes du zodiaque y jouent un rôle capital et que les prescriptions concernant la médecine et la chirurgie n'y sont pas oubliées.

Voyez plutôt :

« *Déclaration des temps auxquels il fait bon se faire saigner, purger, MÉDECINER selon les douze mois et saisons de l'année :*

« En *Janvier*, il fait bon prendre médecine et faire évacuation du sang, excepté les genoux et jambes.

« En *Février*, fait bon prendre médecine laxative, par pillules et faire évacuer le sang, réservé par les veines des jambes et piés.

« En *Mars*, fait bon prendre médecine laxative, aller aux estuves, se faire saigner, excepté de la céphalique et veines du chef. » Etc., etc.

La lune, il va sans dire, est sensée avoir une grande influence sur la santé, ainsi que sur l'action des remèdes et cela d'après les phases de sa croissance ou de sa décroissance.

L'almanach lausannois affirme que son « premier quadrat est bon pour tirer du sang aux jeunes.

« Le second quadrat est bon pour ceux qui sont en âge de virilité.

« Le troisième quadrat est bon pour ceux qui commencent à décliner.

« Enfin, le quatrième quadrat est bon pour les vieux, décrépits !

« Après quarante ans, il ne faut plus tirer de sang à la tête; après cinquante ans, il ne faut plus ouvrir la veine médiane; après soixante ans, il ne faut plus saigner sans grande nécessité. »

Conseil important :

« Ne vous faites point tirer de sang, ni ventouser, ni *toucher d'aucun serrement piquant, ou taillant*, chaud ou froid, aucun des membres du corps humain, lorsque *la lune est au signe qui le gouverne.* »

Il paraît que « pour purger », on n'a qu'à regarder à la Lune, si elle croit ou décroît. Dans le décroît, il faut purger par en bas, et, au contraire, quand elle croît, il faut se purger par en haut!... Pour purger par Electuaire, vous choisirez le signe de l'Ecrevisse. Au Scorpion, par Breuvage. Aux poissons, par Pillules, et indifféremment pour les deux signes qui sont la Balance et le Verseau.

Et dire que des milliers de nos concitoyens ont suivi pendant longtemps, avec une sou-

mission aussi puérile que superstitieuse, ces singulières prescriptions.

Dans un *Almanach de Genève*, du même format que le précédent, datant de 1739, publié par le sieur J.-E. Piguet, astrologue, et « imprimé chez Pierre Jaquier, derrière le Rhône, vis-à-vis du Lion d'Or », se retrouvent également les mêmes préoccupations sanitaires concernant la saignée, les purgations, etc.

Ainsi le sieur Piguet veut bien apprendre à ses lecteurs genevois et autres qu'en « se faisant saigner mal à propos, on peut s'attirer plusieurs accidents fâcheux », car, dit-il, « les *Esprits vitaux* s'affaiblissent et s'évangent ! » En revanche, « la saignée est bonne et utile dans le commencement des maladies dites *véhémentes* ». Alors elle purifie et adoucit la masse du sang; elle soulage les ophthalmiques, fortifie le cerveau, la mémoire et l'ouïe, aide une bonne digestion, fait une bonne voix et dissipe la mélancolie et le flegme!...

Le sang obtenu par la saignée sera examiné et, paraît-il, sera des plus utiles pour éclairer, par sa couleur et son aspect, sur la santé du corps humain.

Voyez plutôt :

« Sang *rouge et beau*, couvert d'un peu d'Eau, signifie santé. — Sang rouge, avec un *cercle noir*, signifie mal de tête. — Sang *noir*, écumeux, avec du pus, signifie mauvaise humeur, mélancolie et défluxions froides. — Sang *blanc*, signifie défluxions et humeurs hâtives. — Sang *bleu*, signifie mal de Ratte. — Sang *vert*, marque un mal de cœur, chaleur de foye et fiel répandu. — Sang *jaune et pâle*, signifie fiel gâté. — Sang *épais*, grossier et ramassé, signifie un corps étoupé (*sic*) et beaucoup mélancolique.

Bons vieux almanachs, que vous êtes amusants ! Et vos gravures, combien naïves !

En parcourant vos pages jaunies, une voix de jadis, — étrange, enfantine et bizarre, d'un lointain qui a bien sa poésie, — vient murmurer à notre oreille quelque chose des échos d'un vieux temps qui n'est plus.

ALF. CÉRÉSOLE.

Avant les casquettes municipales.

7 $\frac{3}{4}$ heures du matin. Sur une route de la banlieue de Lausanne. Deux hommes armés l'un d'une pioche, l'autre d'une pelle, viennent d'arriver à un endroit où ils doivent fouiller le sol, pour mettre à découvert une canalisation d'eau. Ce sont de braves gens de chez nous, pas très pressés, peut-être, mais qui n'ont pas des mines de brigands et qui vous souhaitent honnêtement le bonjour. L'un est brun, l'autre rouge.

Ils posent avec soin leurs outils au bord de la route, enlèvent leurs blouses et bourrent leurs pipes. Comme la bise souffle un peu, deux ou trois allumettes ratent. A la quatrième, deux petits nuages bleus indiquent que les fourneaux sont allumés. D'un même mouvement, les hommes lèvent le nez et regardent la fumée monter dans l'air.

— C'est bien la bise, dit le rouge; ça va nous sécher en dedans et en dehors.

8 heures. — Ils ont pris la pelle et la pioche. Le rouge crache dans ses mains.

LE BRUN. — Dis donc!

LE ROUGE. — Quoi?

LE BRUN. — J'aimerais bien voir un poo de mé (un port de mer).

LE ROUGE. — Un quoi?

LE BRUN. — Un poo de mé.

LE ROUGE. — Je connais un gaillard qui a ça vu, c'est un Blanc des Râpes.

LE BRUN. — Ça doit être une affaire de sorte, voir trafiquer ces gros navires comme les liquettes dans le poo d'Ouchy!

LE ROUGE. — Pou sûr.

8 ½ heures. — Le chemin est creusé de vingt centimètres sur l'espace d'un mètre carré.

LE BRUN. — Dis donc!

LE ROUGE. — Quoi?

LE BRUN. — C'est-y pas bientôt l'heure?

LE ROUGE. — S'on veut.

LE BRUN. — Cet air de bise c'est comme si elle était salée. Je pèle de soif depuis ce bon matin.

LE ROUGE. — C'est comme moi.

LE BRUN. — Où va-t-on, à l'Avenir ou au Pont?

LE ROUGE. — Allons à l'Avenir, c'est plus proche.

Ils partent.

9 ½ heures. — La pelle et la pioche se remettent tout doucement à l'œuvre.

LE ROUGE. — Dis!

LE BRUN. — Quoi?

LE ROUGE. — As-tu revu Sami?

LE BRUN. — Hein?

LE ROUGE. — Si tu as revu Sami?

LE BRUN. — Tiel Sami?

LE ROUGE. — Sami, pardi!

LE BRUN. — Sami de Derrière les Cheneaux?

LE ROUGE. — Oué.

LE BRUN. — Non, j'y dis plus rien.

LE ROUGE. — Pourquoi que tu y dis plus rien?

LE BRUN. — De quoi?

LE ROUGE. — Pourquoi que tu y dis plus rien? que je te demande.

LE BRUN. — J'y dis plus rien, parce qu'y me dit plus rien. Y dit plus rien à personne.

10 heures. — Un passant s'arrête devant les deux hommes et regarde dans le fossé. La pioche et la pelle s'immobilisent de leur côté et contemplant le passant. Celui-ci fait un brin de causette et offre un grandson aux ouvriers.

LE BRUN, en prenant le cigare. — On vous remercie bien, monsieur; mais on n'a pas le temps de fumer en travaillant. Avec votre permission, on va ça fourrer dans la poche. Ça sera pou les quatre heures, quand on nous apportera notre bouteille.

Ces petites scènes sont authentiques. Elles se sont passées, avons-nous besoin de l'ajouter, bien longtemps avant que les ouvriers de la commune portassent la casquette à l'écusson rouge et blanc. Depuis qu'ils en sont coiffés, on ne peut plus les arracher à leur travail; elle leur coupe la soif. C'est tout bénéfice, et pour les hommes et pour la ville.

V. F.

E. D. pour E. R.

Ce n'est pas des initiales E. D., mais bien des initiales E. R., c'est-à-dire Eugène Rambert, que devait être signée la pièce de vers publiée dans notre avant-dernier numéro. Ce morceau, d'une inspiration si délicate et si originale, est en effet emprunté à l'œuvre de notre grand écrivain, au volume intitulé: POÉSIES (F. Rouge, libraire-éditeur).

Quelques erreurs, dans la reproduction, nous ont malheureusement échappé. Il nous serait difficile de les rectifier sans redonner en entier le morceau. Nous préférons renvoyer nos lecteurs à la source même, c'est-à-dire au volume. Mais qu'ils prennent bien garde, une fois qu'ils y auront mis le nez, il leur sera difficile de résister au désir de lire tout le livre.

De la Commission d'école d'une de nos petites communes fait partie un jeune propriétaire, revenu depuis quelques mois seulement de l'étranger.

Parce qu'« il est sorti », il a de lui-même une très haute opinion et croit tout savoir.

L'instituteur du village, lui, est un bon vieux, depuis trente ans dans l'enseignement et qui ne peut se résigner à prendre une retraite bien méritée.

L'autre jour, la Commission vint visiter l'école.

A l'entrée de ces messieurs, l'instituteur interrogeait un élève sur la ponctuation.

— Mais, monsieur l'instituteur, fait en goguenardant le jeune important, comment, vous en êtes encore là! Il y a longtemps qu'on ne s'occupe plus des virgules. Ne le savez-vous donc pas?

Puis, se tournant vers un de ses collègues de la Commission, il lui dit à demi-voix: « Quand donc nous débarrassera-t-on de ce vieil âne? »

Le vieux régent a entendu la remarque, mais il ne s'émeut point. Il appelle un second élève au tableau noir et lui fait écrire cette phrase: « M. R... dit que l'instituteur est un âne. »

Quand l'élève eut écrit: « Maintenant, lui dit le maître, mettez une virgule après M. R... et après instituteur et supprimez le « que ». L'enfant obéit.

Alors, continuant de s'adresser à ses élèves, il ajouta: « Vous voyez, mes amis, le rôle important que les virgules jouent dans la phrase. »

Les élèves, dit-on, ne furent pas seuls à s'en convaincre.

Le musée de tante Caton.

Il y avait quelques semaines à peine qu'on avait rendu les derniers devoirs à la dévouée mortelle de la tante Caton, et déjà la loi, profanant le silence de la demeure, venait inventorier le mobilier suranné, objet des soins et des tendresses de la vieille célibataire.

On l'avait connue comme femme soigneuse et économe et surtout conservatrice, trois qualités prisées des héritiers comme des anti-quaies.

A défaut des premiers qui n'existaient pas dans le cas particulier, l'ombre de la tante Caton dut frémir d'indignation à la vue du fils d'Israël accompagnant les envoyés de Thémis, lequel maniait, sondait, soupesait, meubles et brimborions, puis les rejetait d'un geste dédaigneux.

Et sans doute que l'ombre se fût apaisée en constatant la considération avec laquelle l'auteur de ces lignes traitait des choses démodées et d'autres devenues hors d'usage, car elles avaient une fin toute indiquée dans le musée de la commune, encore à l'état de formation.

Et d'abord, dans la vaste cuisine, il y avait à convoiter le grand dressoir, garni d'une vaisselle antique, grands, moyens et petits plats d'une terre à grain grossier, aux dessins naïfs dans leurs couleurs criardes; bref, un service de diner dont aucune pièce ne manquait, pas même la grande soupière ovale aux anses et au couvercle en forme de lézard.

A côté du dressoir, un long bahut style renaissance, avec ses moulures fouillées et ses serrures rouillées; il contenait des vêtements d'hommes et de femmes de quoi divertir les

acteurs de charades, et exhalait une forte odeur de camphre.

Laisant de côté la batterie de cuisine, restreinte aux goûts de sobriété de son dernier propriétaire, et même le digne coquemar déjà conscient de la valeur qu'il acquiert à mesure qu'il devient inutile, il nous tardait de monter à la chambre à serrer, soupçonnée de renfermer des trésors.

Ah! oui, certes, un vrai musée que cette pièce ouvrant sur le grenier!

Là, toute une époque semblait dormir pour toujours sous la couche de poussière et de toiles d'araignée, et dans cette odeur propre aux très vieilles choses, qui vous met comme un frisson dans l'âme.

Dernier arrivant, sans doute, dans cette nécropole, voici en entrant et près de la porte le rouet avec sa quenouille à moitié finie et son accolyte obligé, le grand dévidoir juché sur son piédestal fruste, une caisse carrée à tiroir rempli de pelotons de fil.

Plus loin, voici le moine, le moine à chauffer les lits et dont le singulier nom donna lieu à tant d'histoires plaisantes. Pour le non initié à l'usage de cet engin, comment s'imaginer que cette volumineuse machine, ressemblant à deux traîneaux appuyés l'un contre l'autre, se plaçait entre les draps du lit après qu'on avait déposé, sur le plancher inférieur, une chauffe-rette remplie de braise allumée.

Tante Caton était, à n'en pas douter, imbuée de l'esprit de classification, car, au-dessus du moine, et suspendu à la paroi, s'étalait le chauffe-lit en cuivre au long manche et au couvercle percé de trous, tandis que, tout auprès, une série d'objets rappelait les cas de maladie, et aussi le nom de Molière. Et tout cela disait bien haut que la tante Caton était le dernier survivant d'une bonne maison. Ce que vint confirmer d'ailleurs la vue d'un vieux cadre enserrant une peinture sur fond jauni et qui représentait deux lions debout soutenant un écusson barré de deux couleurs et portant une devise latine, puis, au bas, l'indication *Arma-Rivoire* du nom de famille de la défunte. Un blason! ça ne se voit plus guère!

Puis c'étaient des caisses, et encore des caisses, les unes ouvertes, contenant de vieilles chaussures, de vieilles ferrailles, les autres, au couvercle fermé, renfermant du linge de toile bise à peine usagé, des écheveaux de fil qui attendaient depuis des années le tisserand; sur ces caisses, des piles d'almanacs, le *Messager boiteux de Berne et Vevey*, des liasses de *Gazette de Lausanne*, dûment étiquetées, année après année.

Puis suspendus au plafond, de volumineux sacs de toile contenant d'énormes pelotons de bandelettes d'étoffe, assemblées au cours des années, et qui, destinées au tissage, seraient converties en des tapis de plancher, inusables, sinon élégants.

Sur les rayons, une collection de lampes hors d'usage, depuis la lampe de Carcel pour le salon jusqu'à l'humble craisu de cuisine, falots d'écurie, falots de soirée, falots de gala, à quatre chandelles enjolivées de collerettes de papier rose fané, vieux moulins à café, vieux grilloirs à café, poupées à tête de bois et sans tête, broches à rôtir, poissonnières de toutes dimensions, pyramides de paillassons à miel, luges ou ferons n'ayant plus de couleur, patins avec leur agencement compliqué de courroies, trappes à rats et à souris, chandeliers plaqués avec leurs manchettes reposant sur leur petit plateau, jeu de quilles au complet et oh, presque un sacrilège, deux exemplaires des psaumes de David, à la couverture de cuir noir jauni et aux crochets d'argent noirci, des psaumes à quatre parties, écrites dans des clefs différentes, rareté qui dans vingt ans sera introuvable.